

Image not found or type unknown



Imputation pension alimentaire

Par **Cyrilleabc**, le **01/06/2011** à **08:54**

Bonjour,rrrnJe vais probablement me retrouver en procès avec mes parents, une pension alimentaire pourrait éventuellement m'être verséernrnJ'ai cru comprendre que cette pension pourrait être déduite, imputable sur ma part successorale. Y a-t-il des solutions pour éviter cette imputation ?rrrnCdt, Cyrille